

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DOUAI - 5952 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 11/02/2026 - 475 - 2007 B 00169 - 497 654 897 - AUDIT GAYANT

F2602/1900

207B 00169

D 26/475

1. BILAN - ACTIF

11 FEV. 2026

DGFIP N° 2050-SD 2025

cerfa

N° 15949 * 06

ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise AUDIT GAYANT - SIREN : 497654897												
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12								Néant ☐				
								Exercice N clos le 31/07/2025				
								Net				
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)								AA				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC							
		Frais de développement	CX		CQ							
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG							
		Fonds commercial (1)	AH		AI							
		autres immos incorporelles	AJ		AK							
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL		AM							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO							
		Constructions	AP		AQ							
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR		AS							
		Autres immos corporelles	AT	6 012	AU	4 647	1 365					
		Immos en cours	AV		AW							
		Avances et acomptes	AX		AY							
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence	CS		CT							
		Autres participations	CJ		CV							
		Créances rattachées à participations	BB		BC							
		Autres titres immobilisés	BD		BE							
		Prêts	BF		BG							
		Autres immobilisations financières	BH		BI							
	Total (II)								BJ	6 012	BK	4 647
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL									
		En cours de production de biens	BN									
		En cours de production de services	BP									
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS							
	MARCHANDISES	Marchandises	BT		BU							
		Avances et acomptes sur commandes	BV		BW							
		CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	82 737	BY	11 773	70 964				
			Autres créances (3)	BZ	47 951	CA		47 951				
	Capital souscrit appelé, non versé		CB		CC							
	DIVERS	V.M.P. (dont actions propres:)	CD		CE							
		Disponibilités	CF	78 838	CG		78 838					
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)	CH		CI								
	Total (III)	CJ	209 526	CK	11 773	197 753						
	Frais d'émission d'emprunts à évaluer (IV)	CW										
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM										
	Ecarts de conversion actif (VI)	CN										
	Total général (I à VI)								CO	215 538	1A	16 420
(1) Droit au bail			(2) à moins d'un an		CP		(3) à + d'1 an		CR	0		
Clause de réserve de propriété - immob.			stocks			créances						

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise				AUDIT GAYANT - SIREN : 497654897		Néant ☐	
						Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :				1 000	)	DA 1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...						DB
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence				EK	)	DC
	Réserve légale (3)						DD 100
	Réserves statutaires ou contractuelles						DE
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)				B1	)	DF
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)				EJ	)	DG
	Report à nouveau						DH 101 005
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)						DI 41 365
	Subventions d'investissement						DJ
	Provisions réglementées						DK
	TOTAL (I)						DL 143 470
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs						DM
	Avances conditionnées						DN
	TOTAL (II)						DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques						DP
	Provisions pour charges						DQ
	TOTAL (III)						DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles						DS
	Autres emprunts obligataires						DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)						DU
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)				EI	)	DV 1 526
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés						DX 18 198
	Dettes fiscales et sociales						DY 24 374
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						DZ
	Autres dettes						EA 11 551
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)						EB
TOTAL (IV)						EC 55 648	
Ecart de conversion passif						ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)						EE 199 118	
RENOUVOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital					1B
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
			- Écart de réévaluation libre			1D	
			- Réserve de réévaluation (1976)			1E	
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme					EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an					EG 55 648
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP					EH

DANIEL MOUY
Expert Comptable Commissaire aux Comptes
Expert de Justice Cour d'Appel de Douai
49 Boulevard Jeanne d'Arc - 59500 DOUAI
danielmouy@orange.fr

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : AUDIT GAYANT - SIREN : 497654897						Néant ☐			
						Exercice N			
						France		Exportations et livraisons intracommunautaires	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA		FB		FC		
	Production vendue - biens		FD		FE		FF		
	Production vendue - services		FG	136 321	FH		FI	136 321	
	Chiffre d'affaires nets		FJ	136 321	FK		FL	136 321	
	Production stockée						FM		
	Production immobilisée						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)						FP		
	Autres produits (1) (11)						FQ	63	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	136 384	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	
Variation de stocks (marchandises)						FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU			
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)						FV			
Autres achats et charges externes (3) (6bis)						FW	57 232		
Impôts, taxes et versements assimilés						FX	1 123		
Salaires et traitements						FY	12 422		
Charges sociales (10)						FZ	961		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements				GA	14 514	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
Autres charges (12)						GE	1 554		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	87 806		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	48 577		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	825	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	825	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU		
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	825		
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I–II+III–IV+V–VI)						GW	49 402		

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : AUDIT GAYANT - SIREN : 497654897				Néant ☐	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			HB	25 887
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	25 887
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			HF	25 738
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	64
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	25 802
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	84
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices (X)				HK	8 122
Total des produits (I + III + V + VII)				HL	163 095
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	121 731
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)				HN	41 365
RENOIS :					
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO	
(2) Dont produits de locations immobilières				HY	
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8)				IG	
(3) Dont crédit-bail mobilier				HP	
(3) Dont crédit-bail immobilier				HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8)				IH	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées				IJ	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
(9) Dont transferts de charges				A1	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				A5	
(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)				A2	
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences				A3	
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences				A4	
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles					
		facultatives	A6	obligatoires	A9
dont cotisations facultatives Madelin		A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)				HS	
(7) Détail produits et charges exceptionnels				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PRODUIT DES CESSIONS D ACTIF					25 887
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				25 738	
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS DES IMMOBILISATIONS				64	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Charges antérieures	Produits antérieurs

5. IMMOBILISATIONS

DOFIP N° 2054-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>AUDIT GAYANT</u>										Néant ☐		
CADRE A - IMMOBILISATIONS							Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations			
									Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence			
									Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I	CZ	D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II	KD	KE	KF		
CORPORELLES	Terrains						KG	KH	KI			
	Constructions	Sur sol propre				dont composants	L9	KJ	KK	KL		
		Sur sol d'autrui				dont composants	M1	KM	KN	KO		
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions				dont composants	M2	KP	KQ	KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				dont composants	M3	KS	KT	KU			
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					KV	3 269	KW	KX		
		Matériel de transport					KY	60 255	KZ	LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	12 702	LC	LD		
		Emballages récupérables et divers					LE	0	LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH	LI	LJ			
	Avances et acomptes						LK	LL	LM			
	TOTAL III						LN	76 226	LO	LP		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G	8M	8T			
	Autres participations						8U	8V	8W			
	Autres titres immobilisés						1P	1R	1S			
	Prêts et autres immobilisations financières						1T	1U	1V			
	TOTAL IV						LQ	LR	LS			
Total général (I + II + III + IV)							ØG	76 226	ØH	ØJ		
CADRE B - IMMOBILISATIONS							Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			
							Par virement de poste à poste		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence			
							Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II	IO	LV	LW	IX	
CORPORELLES	Terrains						IP	LX	LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre					IQ	MA	MB	MC		
		Sur sol d'autrui					IR	MD	ME	MF		
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions					IS	MG	MH	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT	MJ	MK	ML		
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					IU	2 274	MN	995	MO	
		Matériel de transport					IV	60 255	MP	0	MR	
		Matériel bureau et informatique, mobilier					IW	7 685	MT	5 017	MU	
		Emballages récupérables et divers					IX	0	MV	0	MX	
	Immobilisations corporelles en cours						MY	MZ	NA	NB		
	Avances et acomptes						NC	ND	NE	NF		
	TOTAL III						IY	NG	70 214	NH	6 012	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ	ØU	M7	ØW		
	Autres participations						IO	ØX	ØY	ØZ		
	Autres titres immobilisés						I1	2B	2C	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières						I2	2E	2F	2G		
	TOTAL IV						I3	NJ	NK	2H		
Total général (I + II + III + IV)							I4	ØK	70 214	ØL	6 012	ØM

5 bis **TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : AUDIT GAYANT						Néant ☒	
Exercice N clos le 31/07/2025							
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 – col. 2) – col. 5] (5)	
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)
		1	2	3	4		5
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».							
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice							
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice		-					
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice		=					
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.							

6. AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>AUDIT GAYANT</u>												Néant ☐			
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES						Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement						CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial						RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles						PE		PF		PG		PH			
TOTAL I						RK		RM		RN		RO			
Terrains						PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre					PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui					PR		PS		PT		PU			
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions					PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels						PZ		QA		QB		QC			
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers					QD 1 780		QE 441		QF 1 746		QG 475			
	Matériel de transport					QH 23 002		QI 12 646		QJ 35 648		QK 0			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier					QL 9 762		QM 1 493		QN 7 082		QO 4 172			
	Emballages récupérables et divers					QP 0		QR 0		QS 0		QT 0			
TOTAL II						QU 34 544		QV 14 579		QW 44 476		QX 4 647			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)						ØN 34 544		ØP 14 579		ØQ 44 476		ØR 4 647			
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Installations gales., agencs. et aménag.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL						NM						NO	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)				NY		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)				NZ	
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES															
						Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunts à évaluer										Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations										SP		SR			

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>AUDIT GAYANT</u>								Néant ☐		
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	11 773	6U		6V		6W	11 773	
	Autres provisions pour dépréciation	6X	0	6Y		6Z		7A	0	
	TOTAL III	7B	11 773	TY		TZ		UA	11 773	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	11 773	UB		UC		UD	11 773	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF					
	- financières		UG		UH					
	- exceptionnelles		UJ	64	UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI								1O		

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2057-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>AUDIT GAYANT</u>										Néant ☐			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN			
						1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN			
		Prêts (1) (2)				UP		UR		US			
		Autres immobilisations financières				UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux				VA	19 575		0		19 575		
		Autres créances clients				UX	63 162		63 162		0		
		Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie	(	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	UO	)	Z1						
		Personnel et comptes rattachés				UY							
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée				VB	21 133		21 133		0		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN							
		Divers				VP	0		0		0		
		Groupe et associés (2)				VC	5 517		5 517		0		
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	21 302		21 302		0		
		Charges constatées d'avance				VS							
TOTAUX						VT	130 688	VU	111 113	VV	19 575		
RENVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
						1		2		3		4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)				7Z							
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG							
				à plus d'1 an à l'origine		VH							
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	0	0	0	0	0		
		Fournisseurs et comptes rattachés				8B	18 198	18 198	0	0	0		
		Personnel et comptes rattachés				8C	680	680	0	0	0		
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	285	285	0	0	0		
		État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		8E							
				Taxe sur la valeur ajoutée		VW	23 409	23 409	0	0			
				Obligations cautionnées		VX							
				Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	0	0	0	0			
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J							
		Groupe et associés (2)				VI	1 526	1 526	0	0	0		
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	11 551	11 551	0	0	0		
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				Z2							
		Produits constatés d'avance				8L							
TOTAUX						VY	55 648	VZ	55 648	0	0		
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques		VL	1 526	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice				VK							

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : AUDIT GAYANT				Formulaire déposé au titre de l'IR				ET		Néant ☐		
I. RÉINTÉGRATIONS										Exercice N clos le 31/07/2025		
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WA	41 365	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WB	
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	XE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB	)			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles			XX	XW			
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI										XY	
	Impôt sur les sociétés										Y7	8 122
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI			L7	K7			
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)						I8		
				- imposées au taux de 0%						ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs			- Plus-values nettes à court terme						WN		
				- Plus-values soumises au régime des fusions						WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT			Intérêts excédentaires			SU	Zones d'entreprises			SW	WQ	
Quote part de 12% des plus-values à taux zéro										M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
TOTAL I										WR	49 487	
II - DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.										WT		
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc.										WU		
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV		
				- imposées au taux de 0 %						WH		
				- imposées au taux de 19 %						WP		
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure						WW		
				- imputées sur les déficits antérieurs						XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19%										I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée										WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:			(Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation			2A	)			XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX		
Mesures d'incitation	Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer										ZY	
	Majoration d'amortissement										XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindecies A)	HT	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)			L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)			L5	XF
		ZFU – TE (art. 44 octies A)	ØV	S.I.I.C. (art. 208C)			K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)			PA	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)			1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)			XC	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)			PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	(	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH	XG				
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		YC					
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		YD					
		Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)		YI	Créance dé gagée par le report en arrière de déficit		ZI					
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)		YL								
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2		
III - RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.							Bénéfice (I - II)		XI	49 487		
							Déficit (II-I)			XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)							ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)										XL		
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)							XN		49 487	XO		

DÉTAIL DES AUTRES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS DIVERSES	

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>AUDIT GAYANT</u>				Néant ☐	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	0
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés				ZT	763
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler ci-dessous)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges					
Total des provisions pour risques et charges			8X		8Y
Provisions pour dépréciation					
Total des provisions pour dépréciation			9D		9E
Charges à payer					
Total des provisions pour charges à payer			9K		9L
Totaux (Cadre III)			YN		YO
Totaux à reporter au tableau 2058-A			ligne WI		ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice
	L1				

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>AUDIT GAYANT</u>										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	90 336	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
					- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	10 669		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
	Total I	ØF	101 005		Report à nouveau	ZG	101 005				
								Total II	ZH	101 005	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N	
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier	(	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail				J7	)	YQ		
	Engagements de crédit-bail immobilier									YR	
	Effets portés à l'escompte et non échus									YS	
DÉTAIL DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance							YT	33 478	
		Locations, charges locatives et de copropriété	(	dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois				J8	)	XQ	6 600
		Personnel extérieur à l'entreprise							YU		
		Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	224	
		Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV		
		Autres comptes	(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES	)	ST	16 930
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052								ZJ	57 232
	IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle, CFE, CVAE							YW	1 040	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	(	dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques				ZS	)	9Z	83
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052								YX	1 123
TVA	Montant de la TVA collectée							YY	27 394		
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	3 851		
DIVERS	Montant brut des salaires							ØZ	6 613		
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition							ØS			
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société							ZK			
	Numéro de centre de gestion agréé	XP					Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI	ZR	Non		
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH			
RÉGIME DE GROUPE*	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre	JA	49 487	Plus values à 15%	JK		Plus values à 0%	JL			
				Plus values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble	JD	203 528	Plus values à 15%	JN		Plus values à 0%	JO			
				Plus values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale				JH	2	N° SIRET société mère	JJ	382472108		

12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFIP N° 2050-A-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>AUDIT GAYANT</u>						Néant ☐	
A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés			Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiques en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1			2	3	4	5	6
1	Matériel de transport FIAT 500 FV	10/03/2021	26 186		2 300		3 186
2	ASPIRATEUR IROBOT	03/07/2021	333		271		61
3	INSTALLATION BORNE ELECTRIQUE	14/04/2022	1 549		1 022		528
4	TABLETTE SAMSUNG S7FE	21/10/2022	499		347		153
5	IPHONE 14 PLUS	12/01/2023	1 075		686		389
6	BATTERIE MEGANE	30/11/2023	13 000		5 426		7 574
7	RENAULT MEGANE ELECTRIQUE	30/11/2023	20 789		6 942		13 847
8							
9							
10							
11							
12							
B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
7		8	9	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	11
1	5 000	1 814					
2	80	19					
3	240	-288					
4	167	14					
5	400	11					
6	6 200	-1 374					
7	6 200	-7 647					
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés						
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés						
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale						
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement						
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT						
19	Divers (détails à donner en extension 2)						
TOTAL							
Cadre A : + ou - valeur nette à court terme			A	B			C
Cadre B : + ou - valeur nette à long terme (ventilation par taux)							
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%							

Autres éléments : divers		Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus-values taxables à 19 %
		Court terme	Long terme			
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100	101	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111	112	113	114	115	116	117	118	119	120	121	122	123	124	125	126	127	128	129	130	131	132	133	134	135	136	137	138	139	140	141	142	143	144	145	146	147	148	149	150	151	152	153	154	155	156	157	158	159	160	161	162	163	164	165	166	167	168	169	170	171	172	173	174	175	176	177	178	179	180	181	182	183	184	185	186	187	188	189	190	191	192	193	194	195	196	197	198	199	200	201	202	203	204	205	206	207	208	209	210	211	212	213	214	215	216	217	218	219	220	221	222	223	224	225	226	227	228	229	230	231	232	233	234	235	236	237	238	239	240	241	242	243	244	245	246	247	248	249	250	251	252	253	254	255	256	257	258	259	260	261	262	263	264	265	266	267	268	269	270	271	272	273	274	275	276	277	278	279	280	281	282	283	284	285	286	287	288	289	290	291	292	293	294	295	296	297	298	299	300	301	302	303	304	305	306	307	308	309	310	311	312	313	314	315	316	317	318	319	320	321	322	323	324	325	326	327	328	329	330	331	332	333	334	335	336	337	338	339	340	341	342	343	344	345	346	347	348	349	350	351	352	353	354	355	356	357	358	359	360	361	362	363	364	365	366	367	368	369	370	371	372	373	374	375	376	377	378	379	380	381	382	383	384	385	386	387	388	389	390	391	392	393	394	395	396	397	398	399	400	401	402	403	404	405	406	407	408	409	410	411	412	413	414	415	416	417	418	419	420	421	422	423	424	425	426	427	428	429	430	431	432	433	434	435	436	437	438	439	440	441	442	443	444	445	446	447	448	449	450	451	452	453	454	455	456	457	458	459	460	461	462	463	464	465	466
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFiP N° 2059-C-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise <u>AUDIT GAYANT</u>				Néant ☒		
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 la sexies-0)						
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU						
Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVL T de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins values à 12,8 %		
1		2	3	4		
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N					
	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						
Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme à 15% ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice			
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

15. **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D-SD 2025
 ADAPTÉ POUR LA
 TÉLÉDECLARATION
 PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>AUDIT GAYANT</u>				Néant ☒			
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
Total 1 et 2		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
Total 4 et 5		6					
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice			
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt				
1	2	3	4	5			

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>AUDIT GAYANT</u>		Néant ☒	
Exercice ouvert le: <u>01/08/2024</u> et clos le: <u>31/07/2025</u>		Données en nombre de mois : <u>12</u>	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
Total 1	OX		
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
Total 2	OM		
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Total 3	OJ		
IV – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☐	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY - GZ	du	
Date de cessation	HR		

SARL AUDIT GAYANT
SARL au capital de 1000 euros
Siège social : 49, boulevard Jeanne d'Arc
59500 DOUAI
497 654 897 RCS DOUAI

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 11 2025 (clôture 31/07/2025)

Il est proposé à l'assemblée d'affecter le résultat net bénéficiaire de l'exercice, soit
41 365,75 euros

au poste « report à nouveau » qui varierait de la façon suivante :

Report à nouveau avant affectation résultat	C R	101 004,89 euros
Bénéfice de l'exercice 07/2025		<u>41 365,75</u>
Report à nouveau après affectation du résultat	CR	142 370.64 euros

Ce résultat affecté il est proposé de distribuer un dividende de de 98 000,00 euros qui est constitué par résultat bénéficiaire de l'exercice 41 365,75 et pour le solde sur le poste report à nouveau. Ce dividende de 98 000,00 euros sera payé en une ou plusieurs fois, dans tous les cas avant le 31/01/2026.

Cette opération accomplie le solde du report à nouveau sera de **44 370,64 euros**

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15/11/2025

Sur proposition de la gérance l'assemblée l'assemblé approuve la distribution d'un dividende de **98 000,00** euros quatre vingt dix huit mille.

Cette somme est prélevée sur le résultat de l'exercice soit	41 365,75
Pour le solde elle est prélevée sur le poste report à nouveau à concurrence de	56 634,25.
	98 000,00

Après cette opération le poste report à nouveau restera créiteur de :

Report à nouveau au 31/07/2025 avant constatation de résultat	101 004,89
Résultat de l'exercice 07/2025	41 365,75
A déduire dividende	-98 000,00
Report à nouveau après prélèvement	44 370,64

DANIEL MOUY
Expert Comptable Commissaire aux Comptes
Expert de Justice Cour d'Appel de Douai
49 Boulevard Jeanne d'Arc - 59500 DOUAI
danielmouy@orange.fr

Le 15/11/2025

Monsieur Daniel MOUY agissant en tant que seul gérant de la SARL AUDIT GAYANT